

Conditions Générales Pack NordNet ADSL

Version du 06 novembre 2008

Article 1. INTRODUCTION

NordNet est une société spécialisée dans le domaine de l'Internet (enregistrement de noms de domaine, fourniture de liaisons louées, accès au Réseau Internet, référencement, hébergement de sites et de machines, sécurité informatique).

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles NordNet met à disposition de ses Clients (ci-après « Vous ») et exécute son Service d'accès à Internet par ADSL, ainsi que les prestations associées à ce service.

Les Conditions Générales s'appliquent à toutes les offres d'accès ADSL au réseau Internet proposées par NordNet, quel que soit le canal de vente utilisé, et sont complétées par des Conditions Particulières correspondant à chaque Option souscrite.

En cas de conflit entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, ces dernières prévaudront.

Vous vous engagez à prendre connaissance des Conditions Générales et des Conditions Particulières, y compris les annexes, et à soumettre à NordNet toute question que Vous vous poseriez.

Les Conditions Générales et Conditions Particulières prévalent sur toutes conditions générales, particulières ou, tout autre document que Vous auriez pu nous transmettre.

Le bénéfice de la formule d'abonnement et des Options souscrites Vous est personnel. Vous ne pouvez les céder ou les transmettre de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit et préalable de la société NordNet.

Vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat ou, dans tout autre document émanant de NordNet relatif à l'objet du Contrat :

Contrat : les présentes Conditions Générales et les Conditions Particulières applicables, ainsi que toute condition spécifique visée sur le bon de commande (aussi appelé formulaire d'abonnement ou formulaire d'inscription), de quelque forme qu'il soit, disponible par quelque canal que ce soit, et sur le Site NordNet rubrique « Nos Offres ».

Eligibilité de la ligne téléphonique : mesure de la capacité d'une ligne téléphonique à accepter un débit ADSL maximum. Cette mesure peut varier en fonction de la qualité de la ligne téléphonique et notamment de la distance de l'équipement du Client au central téléphonique, et de l'infrastructure. La mesure peut enfin varier en fonction du nombre de lignes téléphoniques connectées à l'ADSL sur la zone géographique du Client.

Identifiant(s) : terme qui désigne d'une manière générale tout code confidentiel ou mot de passe, Vous permettant de vous identifier et de vous connecter au service d'accès à Internet, ainsi qu'au service de messagerie. Les Identifiants comprennent le login et le mot de passe de connexion, le

login et le mot de passe de messagerie.

Internet : réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

Kit de connexion : CD-Rom d'installation contenant divers logiciels, permettant la connexion Internet sur le micro-ordinateur du Client.

NordNet : société qui fournit le service d'accès à Internet Pack NordNet ADSL, ainsi que les services associés à la formule d'abonnement et les Options qui peuvent être choisies par Vous.

Options : Service supplémentaire choisi par Vous afin de compléter Votre formule d'abonnement.

Pack : formule d'abonnement incluant le Service d'accès à Internet Pack NordNet ADSL et d'autres services associés.

Publipostage : envoi en nombre de courriels (n'étant pas considéré comme du Spamming), en vue, le plus souvent, d'informer ou de promouvoir un produit ou un service autrement appelé publipostage électronique ou courrieling (e-mailing).

Service : l'ensemble des services prévus dans Votre Pack NordNet ADSL.

Service d'accès à Internet : service de connexion entre Votre micro-ordinateur et le centre serveur de NordNet, fourni par NordNet, Vous permettant notamment de vous connecter au réseau Internet, de communiquer par un système de messagerie électronique, de disposer d'un espace de stockage pour vos pages personnelles, de télécharger des fichiers et logiciels.

Site NordNet : serveur Internet de la société NordNet accueillant le Client lors de sa connexion à Internet sous l'adresse www.nordnet.com.

Spamming : selon la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), il s'agit de l'envoi massif, et parfois répété, de courriers électroniques non sollicités, à des personnes avec lesquelles l'expéditeur n'a jamais eu de contact et dont il a capté l'adresse électronique de façon irrégulière.

Téléphonie par ADSL ou Voix sur IP ou VoIP : service permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées et/ou opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au matériel et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies par NordNet au sein des présentes et/ ou de l'offre d'abonnement au Service.

Test d'éligibilité ADSL : service permettant de Vous renseigner sur la possibilité qu'offre votre ligne téléphonique de disposer du Service d'Accès Internet par ADSL de NordNet. Le débit alors supporté dépendra de la qualité de votre ligne téléphonique et de son infrastructure.

Vous : personne physique ou morale s'étant identifiée et inscrite au Pack NordNet ADSL. L'inscription se fait par la signature d'un bon de commande par Vous, ou tout autre canal de vente, et notamment par voie électronique.

Zone géographique : zone du territoire français métropolitain au sein de laquelle le service d'accès ADSL est rendu disponible en fonction des adaptations techniques du réseau et de la configuration technique.

Wi-Fi : technologie standard de raccordement au réseau ADSL sans fil.

ARTICLE 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales et Particulières ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, d'une part NordNet Vous fournit un accès au réseau Internet de type

ADSL et, d'autre part différents services dans le cadre du Pack NordNet ADSL.

Les offres NordNet sont valables tant qu'elles apparaissent sur le site de NordNet et resteront valables tant qu'elles y seront présentes, à moins qu'une durée spécifique ne soit précisée sur le site Internet dans le descriptif de l'offre, ou sur le Bon de commande pour les commandes hors ligne.

Toute souscription à une formule d'abonnement est subordonnée au respect des présentes Conditions Générales et des éventuelles Conditions Particulières applicables.

Vous vous engagez à prendre connaissance et à accepter les Conditions Générales et Particulières avant toute souscription ou modification d'un abonnement ou d'une Option.

ARTICLE 4. DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L.121-20-1 du Code de la consommation, Vous pourrez, si Vous êtes un consommateur, exercer votre droit de rétractation dans un délai de sept (7) jours francs à compter de la date de signature du bon de commande, ou de la validation de votre commande par tout autre moyen autorisé par NordNet.

La rétractation devra être demandée par lettre recommandée avec accusé de réception, mentionnant vos coordonnées complètes, le service souscrit ainsi que votre login de connexion.

Toutefois, Vous ne pourrez pas exercer votre droit de rétraction si Vous utilisez le Pack NordNet ADSL avant la fin du délai de sept (7) jours francs visé ci-dessus (article L.121-20-2 du Code de la consommation).

ARTICLE 5. INFORMATIONS ET COORDONNEES

Vous vous engagez à fournir à NordNet des informations actuelles, complètes, exactes et à maintenir ces informations à jour qu'il s'agisse de vos informations bancaires notamment en cas de paiement par prélèvement automatique, de vos coordonnées ou toute autre information utile à l'exécution de ce Contrat.

Toute modification d'une de ces informations devra être notifiée à NordNet dans les plus brefs délais. A défaut d'informations et/ou de coordonnées exactes, il est probable que NordNet ne puisse pas ou plus fournir l'accès à Internet et se réserve le droit de résilier le Contrat.

En cas de changement d'adresse Vous devrez en avertir NordNet avant Votre déménagement/transfert de ligne. Vous pourrez demander à bénéficier de Votre formule d'abonnement à Votre nouvelle adresse sous réserve de la compatibilité matérielle des matériels mis à votre disposition et de l'Eligibilité de Votre nouvelle ligne. Le cas échéant, NordNet pourra Vous conseiller toute modification de Formule d'abonnement ou du matériel mis à votre disposition, afin de pouvoir bénéficier du Service. NordNet vous informe que le transfert provisoire de votre ligne est susceptible d'entraîner une modification des caractéristiques de la formule souscrite (telle que, par exemple, le débit du service d'accès à Internet) en fonction des caractéristiques de la ligne téléphonique vers laquelle votre service d'accès a été transféré.

NordNet vous informe également qu'à défaut d'acceptation par Vous de toute modification de votre Formule d'abonnement conseillée par NordNet, le transfert provisoire de votre ligne est susceptible d'altérer l'utilisation de tout ou partie des fonctionnalités incluses dans votre Pack NordNet ADSL.

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable de ces difficultés.

En cas de modifications acceptées par Vous des caractéristiques de votre formule suite au transfert provisoire de votre ligne, ces modifications resteront applicables au service postérieurement à la période de transfert provisoire, sauf demande contraire de votre part.

Dans le cadre de votre déménagement (à l'exclusion du transfert provisoire de Votre ligne), en cas de changement d'adresse dans une zone où NordNet est dans l'impossibilité technique d'offrir le Service ou en cas de refus de changement de la formule d'abonnement en cours avant le déménagement, tel que conseillé par NordNet, le Contrat devra être résilié par Vous dans les conditions fixées à l'article

« Durée du contrat », par simple notification adressée aux services de NordNet par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Pour pouvoir bénéficier de cette résiliation, Vous devrez apporter la preuve de votre changement d'adresse par la fourniture de deux justificatifs de domicile distincts. NordNet effectuera le cas échéant une vérification de l'éligibilité de votre ligne téléphonique (utilisée pour l'ADSL).

Au-delà d'un (1) changement d'adresse par période de douze (12) mois consécutifs, les frais afférent au changement d'adresse Vous seront facturés conformément aux tarifs applicables au service à la date d'entrée en vigueur de la modification (Les tarifs en vigueur sont librement consultables sur le site Nordnet.com ou disponibles sur simple demande auprès des services de NordNet). Des frais de mise en service (d'un montant de 49€) pourront Vous être facturés par NordNet..

ARTICLE 6 –PACKS NORDNET ADSL PROPOSES

NordNet Vous propose les Packs NordNet ADSL suivants :

1. Basic : un accès ADSL par modem USB ou ethernet.
2. Essentiel : un accès ADSL WiFi
3. Confort : pack essentiel + téléphone illimité (nombre d'appels illimités vers les téléphones fixes français (de type 01, 02, 03, 04, 05) hors numéros spéciaux, numéros courts et IP, dans la limite de deux heures de communication par appel (dans les conditions spécifiées dans les présentes Conditions Générales))
4. Prestige : Pack Confort + 25 minutes d'appels vers les téléphones mobiles en France et Amérique du Nord, et les téléphones fixes de l'Europe proche et de l'Amérique du Nord (la liste des pays est disponible sur www.nordnet.com, rubrique « technique »).

Dans le cadre de la téléphonie sur IP, d'autres destinations sont accessibles en dehors des forfaits présentés ci-dessus, aux tarifs et conditions spécifiées au sein des Conditions Générales et/ou sur le site Internet www.nordnet.com (la liste des pays est disponible sur www.nordnet.com, rubrique « technique »).

Les Packs offrent l'accès ADSL haut débit mutualisé qui peut atteindre, selon l'Éligibilité de votre ligne téléphonique jusqu'à 18 méga bits en réception et 800 kilo bits en émission.

ARTICLE 7 SERVICE COMMUN A TOUS LES PACKS – ACCES INTERNET

ARTICLE 7.1 ACTIVATION DU SERVICE – ACCES A INTERNET

Le service est accessible à partir de Votre micro-ordinateur connecté à un réseau de télécommunications compatible avec le service d'accès à Internet. Votre micro-ordinateur doit répondre à la configuration minimale visée sur la documentation de votre matériel.

Les protocoles de communication utilisés sont ceux en usage sur Internet.

Si Vous utilisez du matériel mis à disposition par NordNet dans le cadre du Pack NordNet ADSL, Vous devrez utiliser les logiciels de connexion et de navigation fournis par NordNet dans le Kit de connexion. L'utilisation de logiciels fournis par NordNet implique l'acceptation des éventuelles conditions de licence d'utilisation qui accompagnent le Kit de connexion. A ce titre, Vous vous engagez à respecter les modalités d'utilisation des logiciels présents dans le Kit de connexion.

Le kit de connexion est également disponible sur simple demande adressée aux services de NordNet (coordonnées disponibles à l'article « Notifications » des Conditions générales des services accès Internet proposés par NordNet).

Si Vous utilisez un autre matériel, l'installation du matériel, des logiciels et de la connexion relèvent

de Votre responsabilité.

Une fois le matériel et les logiciels de connexion installés et éventuellement paramétrés, l'accès au Service est possible grâce aux Identifiants qui Vous ont été communiqués par NordNet.

A défaut de livraison dans un délai de trente (30) jours, qu'il s'agisse de la souscription à une formule d'abonnement ou de la modification de celle-ci dans le cas d'une migration, Vous pourrez résilier votre Contrat et demander le remboursement des sommes payées par avance au titre du Service non délivré.

ARTICLE 7.2 – MODEM

Pour pouvoir accéder au Service, NordNet Vous remettra un Modem dont les caractéristiques varient selon le Pack NordNet ADSL choisi, afin de Vous permettre d'accéder aux différentes fonctionnalités proposées au titre des différents Packs.

Vous êtes informés que dans le cadre de la lutte contre le spam, le port 45 est fermé sauf demande contraire du client.

Article 7.2.1- Livraison

La livraison du modem et des éventuels accessoires, mis à disposition du Client est effectuée à l'adresse indiquée par le Client lors de sa souscription au Service, soit par la remise du modem et des éventuels accessoires à toute personne présente à l'adresse sus-visée, soit en cas d'absence, par le dépôt d'un simple avis de mise à disposition, ou encore à votre prestataire si Vous avez souscrit au Service par son intermédiaire.

Les modems et accessoires sont livrables dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'impossibilité pour NordNet de fournir le modem et/ou les accessoires, dans les trente (30) jours de la réception de la souscription au Service par le Client, ce dernier pourra demander l'annulation de son Contrat et le remboursement des sommes éventuellement payées d'avance au titre du Pack NordNet ADSL souscrit.

Article 7.2.2 –Transport

Le Client s'engage à ne pas retarder la réception du modem et/ou des accessoires.

Il appartient au Client, ou à la personne réceptionnant le matériel pour son compte, de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison et de formuler si nécessaire des réserves motivées, qui devront être confirmées au transporteur, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, dans les trois (3) jours de la réception du modem et/ou des accessoires.

Article 7.2.3 - Réserve de propriété - Transfert de risques

Le modem et/ou les accessoires étant mis à disposition du Client, par NordNet, jusqu'à la résiliation de l'abonnement au service d'accès Internet correspondant, il reste la propriété pleine et entière de NordNet.

La propriété du modem et/ou des accessoires mis à disposition du Client, ne sera en aucun cas transférée au Client, à moins qu'il ne procède au paiement intégral du prix du modem, et/ou du prix des accessoires, au jour de la résiliation de l'abonnement.

Cependant, la charge des risques de détérioration (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au modem), de perte ou de vol du modem et des accessoires sera transférée au Client dès sa réception et pendant toute la durée de leur mise à disposition par NordNet. Le Client devra donc prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture de ces risques.

En cas de perte ou de vol du modem et des accessoires, le Client devra fournir une copie de la déclaration de vol et NordNet facturera au Client la valeur des produits mis à disposition du Client, touchés par le sinistre, soit la valeur à neuf pour le modem, et/ou du prix des accessoires, charge au Client de se retourner contre son assureur afin d'en obtenir le remboursement.

A réception du paiement précité, NordNet livrera au Client un produit équivalent au produit détérioré, perdu ou volé.

En cas de défectuosité du produit, NordNet s'engage à remplacer le produit que Vous lui aurez retourné préalablement selon la procédure communiquée par NordNet.

A l'issue de l'abonnement au Service, le modem et les accessoires mis à votre disposition par NordNet au titre du Service doi(ven)t être retourné(s) au complet, en bon état de fonctionnement (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au modem) dans son(leurs) emballage(s) d'origine, en colis recommandé avec demande d'avis de réception dans un délai de huit (8) jours. A défaut, une mise en demeure de respecter les engagements relatifs au retour du modem et des accessoires sera adressée par NordNet au Client.

Si le Client ne s'est pas conformé à ses obligations dans un délai de dix (10) jours à compter de l'envoi de la mise en demeure sus-visée, les Parties considèreront que le Client a décidé de conserver le modem et/ou les accessoires. Les produits non retournés dans les conditions précitées pourront dès lors être facturés au Client comme suit : le modem et autres accessoires pour leur valeur à neuf.

ARTICLE 7.3. MODIFICATIONS DU SERVICE / MAINTENANCE

Article 7.3.1 – Maintenance

NordNet peut être amenée à interrompre le Service ou une partie du Service pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service et des matériels. Vous serez prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, au minimum trois (3) jours à l'avance par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur le site Internet.

Sauf exception expressément prévue par NordNet au présent Contrat, ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et la connexion sera rétablie dans les meilleurs délais.

NordNet s'engage également à assurer, sans supplément de prix, la maintenance évolutive des matériels et logiciels afin de conserver un niveau équivalent entre lesdits matériels et logiciels et l'état de la technique.

NordNet précise que ces modifications et changements ne remettent pas en cause les fonctionnalités desdits services et matériels et n'entraînent pas d'augmentation du prix de votre formule d'abonnement.

Article 7.3.2 – Interruption

Pour des raisons indépendantes de la volonté de NordNet, l'accès à Internet est interrompu environ une fois par vingt quatre (24) heures pendant un très bref délai. Le moment de cette brève interruption ne peut être déterminé à l'avance.

Si Vous êtes connecté au moment de cette interruption, il Vous suffit de relancer la connexion, ou cliquer sur l'icône de « rafraîchissement » de votre page actuelle afin de régénérer votre connexion.

Article 7.3.3 – Modification des Packs NordNet ADSL

7.3.3.1. Modification à l'initiative de NordNet (proposition de migration)

NordNet se réserve le droit de faire évoluer le Pack NordNet ADSL, sans en altérer les Services tels qu'ils existent au moment de la souscription, afin de le doter de services équivalents ou supérieurs, sans toutefois que les caractéristiques essentielles du Service puissent s'en trouver affectées. Dans ce cas, le tarif sera maintenu et pourra ensuite être modifié dans les conditions fixées à l'article « Paiement ».

En cas de cessation du Pack auquel Vous avez souscrit, NordNet vous en avertira par courrier ou par courriel et vous proposera de souscrire un nouveau service se substituant à votre ancien Pack. En cas d'opposition à la migration vers ce nouveau service, Vous pourrez résilier l'abonnement en cours par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification reçue par courrier ou par courriel. Vous serez remboursé de toute somme couvrant une période postérieure à la date d'effet de la résiliation. Ce remboursement sera calculé prorata temporis.

En cas de souscription d'un nouvel abonnement, cette somme sera automatiquement déduite de la somme due au titre de la souscription de ce nouveau service.

7.3.3.2. Modification à Votre initiative (demande de migration)

Vous pouvez demander à migrer d'un Pack NordNet ADSL vers un autre (ou toute autre formule d'abonnement compatible) à tout moment au cours de Votre abonnement, sous réserve de la compatibilité technique de la ligne téléphonique du Client, et dans une limite de trois (3) changements de pack sur une période de douze (12) mois consécutifs.

La migration est effectuée dès réception de votre demande si l'état de Votre compte et l'Eligibilité de votre ligne le permet. Toute demande de changement de Pack doit être adressée par le Client, aux services de NordNet, par lettre simple (adresse disponible à l'article « Notification »).

Compte tenu de la technologie employée, NordNet n'est soumise qu'à une obligation de moyens et ne peut garantir le remplacement d'un pack par un autre.

Vous êtes avertis qu'en cas de migration vers un Pack NordNet ADSL comportant moins de fonctionnalités que celui auquel Vous étiez précédemment abonné (à titre d'exemple migration d'un Pack NordNet ADSL Confort vers un Pack NordNet ADSL Essentiel), le matériel mis à votre disposition pourra être modifié. Le cas échéant, il Vous appartiendra de renvoyer à NordNet le matériel en votre possession. Nous vous recommandons de contacter NordNet pour toute question que vous vous poseriez.

La compatibilité technique du modem avec les caractéristiques techniques de la Zone géographique s'apprécie au jour du changement de Pack, en fonction des caractéristiques des équipements du Client, ou des informations fournies par le Client.

Le Client s'engage, par conséquent, à fournir aux services de NordNet l'ensemble des informations utiles.

La facturation de la nouvelle formule se fera dès la prise d'effet de celle-ci. Si NordNet Vous doit des sommes en raison d'une migration vers un Pack NordNet ADSL dont le tarif est inférieur, NordNet déduira ces sommes de celles dues au titre de la période postérieure à la migration. Ces tarifs et conditions sont disponibles sur le Site NordNet, ou sur simple demande auprès des services de NordNet. Les caractéristiques et les Conditions générales et particulières du nouvel abonnement seront applicables à compter du jour de modification de l'abonnement par NordNet.

NordNet se réserve la possibilité, y compris sur des zones ouvertes au service et à la technologie ADSL, de ne pas donner suite ou de décaler la mise à disposition du nouveau pack si celle-ci est de nature à ne pas être effectuée dans des conditions satisfaisantes pour le Client et les Clients déjà raccordés.

Pendant le délai de changement de Pack et en cas de réponse négative à la demande de changement de Pack du Client, le Client conservera la formule d'abonnement active au jour de sa demande de migration.

ARTICLE 7.4 – ACCES AU SERVICE

L'accès au Service est ouvert sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- L'accès au service est subordonné à la localisation du Client dans une Zone géographique permettant le raccordement à l'ADSL, et à la souscription d'un Pack NordNet ADSL.
- L'accès au service nécessite également la compatibilité technique du modem et/ou des accessoires avec la ligne téléphonique et le micro-ordinateur du Client.

Pour ce faire, le micro-ordinateur du Client doit répondre aux caractéristiques spécifiées par le constructeur du modem et/ou des accessoires, et/ou spécifiées par NordNet si le Client utilise un modem fourni par NordNet..

La compatibilité technique du modem avec les caractéristiques techniques de la Zone géographique s'apprécie au jour de la conclusion du présent Contrat, en fonction des caractéristiques des équipements du Client, de l'infrastructure de la ligne téléphonique du Client utilisée pour la connexion Internet, et des informations fournies par le Client. NordNet ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable d'une incompatibilité technique liée à la fourniture d'informations erronées par le Client.

- L'accès au service doit être réalisé à partir de la ligne téléphonique déclarée par le Client dans le Formulaire d'abonnement comme ligne support ADSL. Le Client a la possibilité de se connecter à partir d'une autre ligne ADSL non dégroupée.

Toutefois, dans ces conditions, NordNet informe le Client qu'il peut rencontrer des difficultés sérieuses lors de la connexion ou même une impossibilité de se connecter ou d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités incluses dans les Packs NordNet ADSL, et notamment la téléphonie IP, liées notamment à la compatibilité entre le matériel du Client et la ligne ADSL à partir de laquelle il souhaite se connecter. NordNet ne pourra être tenue pour responsable de ces difficultés.

Le Client est informé de la nécessité de disposer d'un Contrat d'abonnement au service téléphonique souscrit auprès de France Telecom et de maintenir en service la ligne téléphonique déclarée sur le Formulaire d'abonnement pendant toute la durée de l'abonnement au service d'Accès à Internet de NordNet.

En cas de modification de numéro de téléphone support ADSL, le Client devra en avvertir au préalable NordNet.

Au-delà d'une (1) modification du numéro de téléphone support ADSL par période de douze (12) mois consécutifs, ce service sera facturé au Client conformément aux tarifs en vigueur à la date de la modification (Les tarifs en vigueur sont librement consultables sur le site Nordnet.com ou disponibles sur demande auprès des services de NordNet).

- L'accès au service est possible à la date de réception par le Client des éléments personnels d'identification, à savoir : identifiant de connexion, mot de passe de connexion, identifiant de messagerie, adresse de messagerie, mot de passe de messagerie et, une fois l'installation des équipements nécessaires au service ADSL réalisée par le Client, et/ou éventuellement par votre prestataire si Vous avez souscrit l'abonnement au Service par son intermédiaire, ou NordNet dans le cadre de l'option « Installation à Domicile » (accessibles que dans le cas d'installations réalisées en Nord-Pas de Calais, aux tarifs et conditions définies par NordNet, disponibles sur le site www.nordnet.com ou sur simple demande auprès de NordNet).

Le Client est responsable de l'installation des équipements de terminaison nécessaires au bon fonctionnement du service tels que modem, cordons, filtres, etc. selon les spécifications fournies par NordNet, à moins qu'il n'ait souscrit à l'option « Installation à domicile », proposée par NordNet.

NordNet n'est soumise qu'à une obligation de moyens compte tenu de la nature de la technologie

employée. NordNet se réserve en tout état de cause la possibilité, y compris sur des zones ouvertes au service et à la technologie ADSL, de ne pas donner suite ou de décaler la mise à disposition du service si celle-ci est de nature à ne pas être effectuée dans des conditions satisfaisantes pour le Client, ou les Clients déjà raccordés.

NordNet en informera le Client dans les quinze (15) jours suivant la réception de sa commande. Ce dernier pourra, si ce délai excède trente (30) jours, procéder à l'annulation de sa demande d'abonnement par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception (coordonnées de NordNet disponibles à l'article « Notifications » des Conditions générales des services accès Internet proposés par NordNet), et obtenir le remboursement des sommes versées par avance au titre de l'abonnement au Service.

ARTICLE 7.5 UTILISATION DU SERVICE D'ACCES INTERNET

Le service doit être utilisé conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Est exclue toute utilisation de type mise à disposition de serveur Internet et utilisation d'adresses IP fixe (hors option souscrite).

Le Service ne peut en aucun cas être utilisé dans des lieux publics ou espaces commerciaux à usage public. Ceci exclut en particulier son usage sur des bornes en libre service, espaces de type « Cyber », salons de démonstrations temporaires ou permanents, à moins qu'il ne soit expressément autorisé par NordNet.

De même, le Service ne peut en aucun cas être utilisé pour permettre à des tiers de se connecter. A défaut, le Client sera tenu pour responsable de l'utilisation faite par tout tiers de l'accès à Internet auquel il a souscrit auprès de NordNet.

NordNet rappelle enfin que le piratage nuit à la création artistique.

Précautions d'usage spécifiques ADSL

Lors de l'utilisation du Service d'accès à l'Internet, l'ordinateur peut être connecté dès lors que l'ordinateur et le modem sont sous tension.

Dans ces conditions, il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les enfants ayant accès au(x) micro-ordinateur(s) concerné(s) à raison des contenus qu'ils sont susceptibles de visualiser sur le réseau Internet.

De même, il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger sa ligne ADSL, son micro-ordinateur, ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers sur son ordinateur, à quelque fin que ce soit, Internet n'étant pas un réseau sécurisé.

A ce titre, NordNet conseille au Client, indépendamment de l'abonnement choisi, la souscription de solutions de filtrage, et notamment d'un antivirus associé à un firewall et d'un logiciel de contrôle parental, tels que détaillés à l'article : « Outils de protection à souscrire en Option ».

ARTICLE 7.6. DEBIT

Les débits maximums proposés dans le cadre du Service ne peuvent être garantis par NordNet dans la mesure où ils seront fonction de l'Eligibilité de la ligne téléphonique support de la connexion ADSL, de la Zone géographique du Client et du nombre d'utilisateurs connectés simultanément sur ce même secteur géographique.

Le Client est, de plus, informé du fait que la tranche de débit maximum fournie par NordNet sera fonction de la résultante de l'analyse sus-visée.

ARTICLE 7.7. IDENTIFIANTS

Les Identifiants sont personnels et confidentiels.

Le matériel de connexion ainsi que les éléments personnels d'identification (login et mot de passe de connexion) permettant notamment d'accéder à Votre boîte aux lettres électronique et de vous connecter à Internet, pourront être transmis à Votre prestataire afin de faciliter leur installation et leur mise en place par ce dernier, après acceptation expresse par Vous formulée notamment par le biais de votre bon de commande et sous votre responsabilité.

ATTENTION : Ces éléments d'identification Vous étant personnels, nous Vous invitons à en demander la modification auprès des services de NordNet dès la mise en service effectuée.

En cas de perte ou de vol d'un des éléments composant vos Identifiants, Vous devez en informer NordNet dans les meilleurs délais. Par mesure de sécurité, NordNet en fera l'annulation immédiate.

Vous devez cependant confirmer cette information à NordNet par écrit dans les plus brefs délais.

En cas d'utilisation détournée ou non autorisée de vos Identifiants par un tiers non autorisé, Votre responsabilité ne sera dérogée à l'égard de NordNet qu'à compter de l'information faite auprès de NordNet.

Vos nouveaux Identifiants Vous seront transmis par courrier dans un délai de trois (3) jours ouvrés (délai de La Poste exclu).

Si Vous souhaitez modifier vos Identifiants, Vous devrez présenter une demande par écrit à NordNet. Vous pouvez préciser dans votre courrier le mot de passe que Vous souhaitez avoir. Si celui-ci est disponible, il vous sera alors attribué. Vos nouveaux Identifiants Vous seront alors transmis par courrier.

La modification de vos Identifiants est réalisée gratuitement dans la limite d'une modification par mois.

Chaque client dispose d'un accès personnalisé. Cet accès doit être utilisé dans le cadre du cercle de famille ou dans un cadre professionnel limité. Dans ces conditions, il n'est autorisé qu'une seule connexion à la fois par Identifiant. Sauf dérogation écrite et préalable, il est donc interdit d'établir plusieurs connexions simultanées avec les mêmes Identifiants.

On définit la connexion simultanée comme, soit l'utilisation des mêmes éléments d'identification sur plusieurs lignes distinctes au même moment et/ou à des intervalles de temps se chevauchant pour établir la connexion d'au moins deux (2) ordinateurs, soit l'utilisation de plus de un (1) canal B Numéris, soit l'utilisation de toute technique présente ou à venir permettant de lancer plus d'une connexion physique à la fois. Toute consommation constatée dans ce cadre entraînera la facturation à l'heure de toutes les communications pendant la durée de l'infraction constatée en plus du forfait applicable. Le tarif appliqué sera de 2,70 euros l'heure, toute heure commencée étant due. De plus, NordNet pourra suspendre Votre accès au Service.

La réactivation de l'accès suspendu de ce fait pourra être facturée dix (10) euros et NordNet se réserve le droit d'appliquer les tarifs en vigueur au jour de la réclamation.

ARTICLE 7.8. COURRIER ELECTRONIQUE

Article 7.8.1. Adresses électroniques

NordNet met à Votre disposition une adresse électronique qui est définie de la manière suivante : login@nordnet.fr. Cette adresse vous est communiquée personnellement lors de l'envoi de vos Identifiants de messagerie.

Vous pouvez demander la création d'adresses électroniques supplémentaires en contactant l'Administration des Ventes comme indiqué à l'article « Notification ».

Au-delà de cinq (5) adresses électroniques supplémentaires, NordNet pourra vous demander une participation financière (tarification disponible sur simple demande auprès des services de NordNet).

Pour ces adresses supplémentaires Vous êtes libres de déterminer le nom composant l'adresse électronique, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute. Par ailleurs, NordNet se réserve le droit de ne pas octroyer une adresse électronique si elle porte atteinte à l'ordre public français ou étranger, aux droits d'autrui ou aux droits ou à l'image de NordNet. Toutefois, NordNet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre. S'il est notifié à NordNet que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public ou aux réglementations applicables, NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité.

L'attribution d'une adresse électronique demandée ne prive pas NordNet de son droit de la bloquer ultérieurement à l'occasion d'une vérification de sa part.

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, NordNet bloque ou supprime l'adresse de courrier électronique concernée, elle ne sera redevable à votre égard, d'aucun dédommagement. Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de contrat si NordNet change de nom notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès à Internet existant.

Dans ce cas, outre le changement du nom du fournisseur d'accès, Vous pouvez également être obligé de changer la partie de l'adresse précédent le @.

Article 7.8.2. Consultation de Votre courrier électronique

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter Vos messages. Ces moyens ne sont pas reliés entre eux. Ainsi, lorsque vous consultez vos messages à partir du service « Votre messagerie » (décrit ci-dessous), ils sont automatiquement téléchargés sur « Votre messagerie » et Vous ne pourrez pas les visualiser sur votre boîte aux lettres électronique lors d'une connexion à partir de votre micro-ordinateur, à moins d'effectuer un transfert manuel.

7.8.2.1 Consultation à partir de « Votre messagerie »

NordNet met à Votre disposition un service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie ». Ce service Vous permet de consulter vos courriers électroniques, depuis tout ordinateur connecté à Internet et équipé d'un navigateur et ce quel que soit l'endroit où il se trouve.

Pour se faire, il Vous suffit de Vous connecter à l'aide de vos Identifiants, dans la rubrique « Votre messagerie » du Site NordNet.

Vous êtes informé du fait que tout dossier créé dans le cadre du service « Votre messagerie » n'apparaîtra pas dans les autres logiciels ou services en ligne de messagerie électronique que Vous pourriez utiliser.

Les limites relatives à la capacité de stockage sur le serveur, à la taille des messages en émission ou réception sont celles définies dans le cadre des articles ci-dessous.

7.8.2.2 Consultation de Votre boîte aux lettres électroniques à partir du système de réception de Votre micro-ordinateur

Vous devez paramétrer le système de réception des messages de Votre micro-ordinateur afin de pouvoir consulter Vos messages via la boîte figurant sur Votre micro-ordinateur.

NordNet se réserve le droit de ne pas acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à dix (10) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, l'expéditeur pourra être averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

NordNet se réserve le droit de ne pas envoyer les messages dont la taille est supérieure à vingt-cinq (25) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, Vous serez averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

Article 7.8.3. Préconisations liées au courrier électronique

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur le message peut être usurpée ou que le contenu du courrier électronique peut être modifié entre l'expédition et la réception du fait d'un acte malveillant et/ou du caractère peu sécurisé du réseau Internet.

Les adresses électroniques et le service « Votre messagerie » sont pour Votre usage exclusif et/ou celui des membres de Votre foyer ou de vos préposés. Ils ne peuvent donc être utilisés que dans un cadre familial ou professionnel limité, tel que définit au départ.

Vous êtes seul responsable à l'égard de NordNet de l'usage de votre (vos) adresse(s) électronique(s) et du service « Votre messagerie ».

Article 7.8.4. Acheminement des courriers électroniques

La délivrance d'un courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de NordNet liées à la nature du réseau Internet, que la transmission d'un courrier électronique puisse être différée dans le temps.

Sauf si sa faute est avérée, la société NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Vous vous engagez à doubler l'envoi du courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier, si la correspondance émise revêt un caractère important.

De même, Vous vous engagez à exiger de vos correspondants que tout message important, dont Vous êtes le destinataire, Vous soit à la fois communiqué par courrier électronique et par courrier papier.

Article 7.8.5. Stockage des courriers électroniques

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à vingt-cinq (25) Mo (Mégaoctets) par adresse électronique.

En vue du bon fonctionnement du serveur de NordNet, Vous devez limiter la sauvegarde de vos messages sur celui-ci et privilégier la sauvegarde sur votre propre matériel.

Vous vous engagez à consulter régulièrement et à classer ou supprimer les courriers électroniques émis comme reçus, afin que l'espace de stockage ne soit pas surchargé.

De plus, Vous vous engagez à archiver ou sauvegarder sur Votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe, les courriers électroniques émis ou reçus que Vous estimez importants. A défaut et en cas de perte de courrier électronique, NordNet ne peut en être tenue pour responsable. Une fois l'espace maximal atteint, les courriers électroniques reçus par Vous pourront être bloqués et n'apparaîtront plus dans Votre boîte à courriers électroniques. Il Vous appartient de veiller à conserver de la place en effectuant les archives, sauvegardes ou suppressions nécessaires.

Il ne pourra y avoir de report des messages d'une adresse électronique à une autre puisqu'elles sont indépendantes les unes des autres.

De plus, NordNet se réserve le droit, en cas d'inactivité sur Votre adresse électronique pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger Votre compte de messagerie figurant sur le serveur, sans avertissement préalable ni indemnité.

Dès lors que Vous consultez les messages à destination des adresses obtenues dans le cadre du Contrat, ces messages sont téléchargés et ne seront pas affectés par cette mesure.

La responsabilité de NordNet ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre, et notamment en cas de perte de messages non consultés sauf en cas de faute de NordNet.

Article 7.8.6. Secret des correspondances

Le contenu des messages que Vous adressez à partir de Votre ou de Vos boîte(s) aux lettres électronique(s), ainsi que le contenu des messages qui Vous sont adressés sont strictement personnels et sont soumis au secret des correspondances privées. Ils ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers par NordNet.

NordNet peut toutefois être amenée, notamment dans le respect des textes sur l'interception des correspondances, à communiquer le contenu des courriers électroniques de ses clients aux autorités ou organismes compétents.

ARTICLE 7.9. PUBLIPOSTAGE – SPAMMING

Concernant le Spamming, il est interdit d'utiliser le Service ou un service associé, qu'il s'agisse des adresses électroniques, des pages personnelles ou autres, en vue de réaliser du Spamming à destination de la France ou de l'étranger.

Concernant le Publipostage, Vous devrez demander l'autorisation préalable de NordNet avant toute opération de Publipostage. L'absence de réponse écrite de NordNet dans un délai de quinze (15) jours, équivaut à un refus de la part de NordNet.

Si les dispositions précitées relatives au Publipostage ou au Spamming ne sont pas respectées, NordNet pourra exiger le versement d'une somme de deux (2) Euros hors taxes (HT) par courriel envoyé par l'intermédiaire du Service d'accès au réseau Internet de NordNet.

De plus, NordNet se réserve le droit de suspendre ou de résilier le présent Contrat sans préavis ni indemnité, comme prévu ci-après à l'article « Résiliation », en cas de non-respect, ou suspicion de non respect des dispositions relatives au publipostage et/ou spamming, et plus généralement, en cas d'utilisation du service de messagerie NordNet par Vous ou par l'intermédiaire de votre machine, mettant en péril ou altérant le Service ou son utilisation par les autres utilisateurs.

ARTICLE 7.10. SERVICES ASSOCIES DE PROTECTION DE LA MESSAGERIE

Le service de messagerie bénéficie d'une protection antivirus et antispam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les courriels dangereux et/ou indésirables qui Vous sont adressés par le biais du service de messagerie NordNet. Ces services associés protègent uniquement le service de messagerie dont Vous bénéficiez au titre du Service et en aucun cas votre micro-ordinateur et ses applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au service de messagerie, installé sur votre micro-ordinateur peut éventuellement entrer en conflit avec les services antivirus et/ou antispam de messagerie proposés par NordNet.

Par ailleurs, Vous êtes informé que les courriels qui Vous sont adressés par le biais du service de messagerie NordNet sont vérifiés en fonction de paramètres prédéfinis par NordNet par différents programmes automatiques et qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son utilisateur.

Compte tenu de la nature de la technologie employée, NordNet ne garantit pas que les fonctions de ce service correspondent aux besoins du Client et ne peut être soumise qu'à une obligation de moyens.

Article 7.10.1. L'antivirus de messagerie

En cas de détection d'un virus, le message ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, NordNet Vous adressera un courriel d'alerte virus Vous prévenant de ce fait.

En l'état de la technique, la société NordNet n'est pas en mesure de vérifier l'identité de l'expéditeur du message litigieux, certains virus usurpent des adresses de courriels pour se propager.

Compte tenu de la nature et des fonctions antivirus et notamment de la haute technicité mise en œuvre et des caractères particuliers que présentent les virus informatiques, tant par l'apparition régulière de nouveaux virus que par les mutations observées sur les virus existants voire des caractères polymorphes de ceux-ci, Vous êtes informé que ce service est à même d'identifier les virus connus (et ne peut anticiper les virus non encore développés) et correspondant à la liste de l'éditeur de l'antivirus de messagerie ; ceci exclut la possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

Article 7.10.2. L'antispam de messagerie

Si le système antispam de NordNet considère un des courriels reçus par Vous comme pouvant être un spam, un des « tags » suivants sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier :

:-) (indique une suspicion de spam,
:-((indique un spam.

Vous pouvez paramétrer Votre logiciel de messagerie, pour que les messages comportant ce type d'entête soient placés dans un dossier spécial.

Il Vous est conseillé de vérifier qu'un courriel « légitime » ne figure pas parmi les courriels marqués comme étant des spams, avant de les supprimer.

Article 7.10.3. Outils de protection à souscrire en Option

Afin de protéger votre micro-ordinateur et non pas uniquement votre messagerie, NordNet propose à ses clients de s'abonner à l'Option Antivirus Firewall de la gamme Securitoo. Contrairement à l'antivirus de messagerie, cette Option propose un antivirus paramétrable par Vous qui vérifie également le contenu des fichiers téléchargés.

ARTICLE 7.11. PAGES PERSONNELLES

Par défaut et sauf indication contraire de Votre part, Vous êtes considéré comme étant l'éditeur du contenu des pages personnelles.

Article 7.11.1 Espace disque

Vous bénéficiez d'un espace disque, pour l'hébergement d'un site Internet de cent (100) Mégaoctets (Mo).

Article 7.11.2 Loi pour la confiance dans l'économie numérique

Conformément à la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, les personnes dont l'activité est d'éditer un service de communication au public en ligne mettent à disposition du public, dans un standard ouvert :

1. S'il s'agit de personnes physiques : leurs nom, prénoms, domicile et numéro de téléphone et, si elles sont assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription ;
2. S'il s'agit de personnes morales : leur dénomination ou leur raison sociale et leur siège social, leur numéro de téléphone et, s'il s'agit d'entreprises assujetties aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de leur inscription, leur capital social, l'adresse de leur siège social ;

3. Le nom du directeur ou du codirecteur de la publication et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 précitée ;
4. Le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse et le numéro de téléphone de l'hébergeur du site Internet.

Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse de l'hébergeur du site Internet, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle définis au paragraphe précédent.

Article 7.11.3 Droit des tiers – Contenu illicite

Vous déclarez que le contenu des Pages personnelles hébergé au titre de votre abonnement et l'utilisation qui en sera faite, directement ou indirectement, n'enfreignent pas les droits des tiers, la réglementation applicable en France ou à l'étranger ou les dispositions des Conditions Générales, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, etc.), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de délit de provocation, de droit à l'image, de droit d'auteur, de droit des marques, etc. (cette liste n'est qu'indicative et en aucun cas limitative).

NordNet n'est pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre.

Toutefois, s'il est notifié à NordNet que Vos Pages personnelles contiennent un élément illicite ou un lien litigieux, NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit d'en bloquer l'accès et/ou de les supprimer.

Par ailleurs, si NordNet constate au cours d'une vérification que Vos pages personnelles sont contraires à son image de marque, elle pourra demander la modification de celles-ci, en suspendre l'accès ou les supprimer, de même que décider de la résiliation du Contrat.

A ce titre, et conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, NordNet met à la disposition des internautes un dispositif de signalement de contenus illicites (apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie enfantine), accessible sur toutes les pages du Site NordNet, permettant à toute personne de porter à sa connaissance ce type de contenus. NordNet a l'obligation d'informer promptement les autorités publiques compétentes de toutes activités illicites qui lui seraient signalées et que Vous exerceriez auprès de NordNet.

NordNet s'autorise à procéder au retrait des pages dont le contenu manifestement illicite (apologie de crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie enfantine) lui sera signalé.

NordNet vous rappelle que l'article 6 de la loi n° 2004-575 précitée dispose que « *Le fait, pour toute personne, de présenter aux personnes un contenu ou une activité comme étant illicite dans le but d'en obtenir le retrait ou d'en faire cesser la diffusion, alors qu'elle sait cette information inexacte, est puni d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende* ».

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, NordNet bloque ou ferme l'accès à Vos Pages personnelles, elle ne sera redevable à votre égard, d'aucun dédommagement.

Article 7.11.4 Volume de stockage

Si Vous dépassez le volume de stockage alloué, NordNet Vous en informera par courriel et se réservera la possibilité de suspendre l'accès à Vos Pages Personnelles ou, de facturer le dépassement au tarif de deux (2) euros par Méga-octet (Mo) supplémentaire et par mois, voire de supprimer une partie de Vos Pages personnelles après avoir respecté un préavis de quinze (15) jours.

NordNet se réserve, de plus, le droit, en cas de dépassement du stockage alloué et d'inactivité de

Votre part sur vos pages personnelles pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger ces dernières une fois le volume maximal atteint.

Il Vous appartient de conserver une copie de sauvegarde de tout élément constitutif de ces Pages personnelles au cas où il serait nécessaire de les restaurer.

NordNet ne fournit aucune garantie sur la conservation des éléments présents sur Vos Pages personnelles et Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité en cas de perte ou de détérioration.

ARTICLE 7.12. FORMATION DECOUVERTE

Une formation de découverte à Internet d'une durée de deux heures, dispensée en nos locaux est comprise dans les Packs. Cette formation nécessite une inscription de votre part aux sessions organisées par NordNet.

ARTICLE 7.13. RESPONSABILITE

Article 7.13.1 Responsabilité de NordNet

Le fonctionnement du réseau Internet rend extrêmement aléatoire la qualité de service obtenue, notamment du fait que celle-ci ne dépend pas uniquement des capacités techniques de NordNet. NordNet ne peut donc garantir la qualité du service qu'elle fournit. Les éventuelles restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau sont indépendantes de la volonté de NordNet.

En outre, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels.

Dans ces conditions, Vous acceptez que NordNet ne puisse être tenue responsable d'un quelconque préjudice, et notamment des dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manques à gagner, de pertes de données ou de privation d'usage subis par lui-même ou par un tiers, que Vous agissiez en responsabilité contractuelle ou quasi-contractuelle (faute) même si NordNet a été avertie de l'éventualité de tels dommages, sauf en cas de défaillance de son matériel ou de ses services qui serait de son fait.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de NordNet sera limitée au montant total que Vous aurez versé à NordNet pour l'abonnement en cause au cours de l'année précédent le dommage.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

Par ailleurs, NordNet respectera les dispositions de toute décision de justice devenue définitive ou exécutoire et obligeant NordNet à suspendre ou supprimer le Service, un service associé ou une Option et ne pourra être tenue responsable des conséquences liées au respect d'une telle décision.

Article 7.13.2 Votre responsabilité

Vous déclarez que l'utilisation qui sera faite de l'Accès à Internet NordNet, directement ou indirectement, n'enfreignent pas les droits des tiers, la réglementation applicable en France ou à l'étranger ou les dispositions des Conditions Générales, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, etc.), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de délit de provocation, de droit à l'image, de droit d'auteur, de droit des marques, etc. (cette liste n'est qu'indicative et en aucun cas limitative).

NordNet n'est pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre.

Toutefois, s'il est notifié à NordNet que Vous utilisez votre Accès Internet à cette(ces) fin(s), NordNet,

dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de suspendre votre abonnement au Service.

Vous restez seul responsable des sites consultés à partir de Votre micro-ordinateur. Tout site Internet consulté à partir de Votre micro-ordinateur sera réputé avoir été consulté par Vous.

Vous êtes seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par Vous-même à NordNet, à ses dirigeants, administrateurs, employés, représentants ou préposés, ou à des tiers du fait de Votre utilisation du Service d'accès à Internet, des services associés et/ou des Options que Vous souscrirez.

En outre, Vous vous engagez à indemniser, défendre, garantir la société NordNet, et/ou ses dirigeants, administrateurs, employés, représentants et/ou préposés contre toutes les conséquences dommageables et également, et de façon non limitative, en cas de plainte, action, ou encore mise en responsabilité, devant quelque juridiction que ce soit, qui pourraient résulter de Votre violation d'une des dispositions du présent Contrat et notamment les dispositions relatives au respect des droits des tiers, au Spamming, au Publipostage, à Vos pages personnelles, à Votre adresse électronique.

NordNet ne pourra être tenue pour responsable en cas de poursuites judiciaires à Votre encontre du fait de l'usage du Service d'accès à Internet fourni par NordNet et de tout service accessible via le réseau Internet.

En complément des dispositions présentées aux autres articles, NordNet ne pourra être tenue responsable, ni à Votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment :

1. d'un cas de force majeure tel que visé à l'article « force majeure »,
2. du non-respect par Vous du présent Contrat,
3. de l'utilisation par un tiers des informations transmises, de Votre Accès à Internet, de Votre service de messagerie et/ou de Vos pages perso et/ou de votre téléphone IP, et plus généralement du Service et/ou des Options éventuellement souscrites,
4. du contenu des services fournis ou consultés par Vous ou à partir de votre micro-ordinateur, y compris ceux accessibles via les annuaires ou moteurs, de la nature des données interrogées, transférées ou mises en ligne par Vous et d'une manière générale de toute information consultée, fournie ou téléchargée par Vous, puisque NordNet n'exerce, en effet, aucun contrôle, de quelque forme que ce soit, sur le contenu, la nature ou les caractéristiques des données transportées,
5. de la mauvaise installation des équipements et/ou logiciels par Vous,
6. de la compatibilité, de la fiabilité, du fonctionnement, des logiciels et matériels autres que ceux fournis par NordNet,
7. de l'absence de protection de Votre installation technique raccordée à l'ADSL,
8. de la non communication ou de la communication erronée par Vous des informations requises,
9. de la modification de votre installation technique raccordée à l'ADSL,
10. de l'écrasement de la ligne ADSL existante du Client ayant souscrit le Pack en ligne,
11. de l'interruption/suppression du Service en cas de coordonnées bancaires erronées.

Toutefois, si les dommages ont été causés en tout ou partie, du fait de NordNet, NordNet assumera la part de responsabilité qui lui incombera.

ARTICLE 8 SERVICE COMMUN AU PACK ESSENTIEL, CONFORT ET PRESTIGE – WI-FI

ARTICLE 8.1 –WI-FI

Si vous avez souscrit un Pack essentiel, confort ou prestige, vous bénéficierez de la possibilité de connecter tout micro-ordinateur ou équipement équipé de la technologie Wi-Fi à l'Internet par le biais de votre Modem. NordNet ne peut en aucun cas vous assurer que la technologie Wi-Fi est adaptée au lieu dans lequel vous souhaitez l'utiliser.

ARTICLE 8.2 – PRECAUTIONS SPECIFIQUES A LA TECHNOLOGIE WI-FI

En ce qui concerne la technologie Wi-Fi, le Client reconnaît avoir été informé que cette technologie présente des inconvénients qui lui sont inhérents.

En effet, des baisses de débit (pouvant aller jusqu'à la coupure de service) sont possibles dès lors que le Client s'éloigne du point d'accès, lors de communications nombreuses et/ou d'informations lourdes (telles que des images, des vidéos ...), lors d'interférences dues à la rencontre d'obstacles (de type murs, vitres teintées, étages ...).

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences et des dommages, de quelque nature qu'ils soient, directs ou indirects, qui pourraient résulter du fait d'inconvénients liés à la technologie Wi-Fi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de Service liée auxdits inconvénients.

Le Client est informé de la possibilité de piratage, intrusion téléphonique de sa ligne et/ou de son Accès ADSL notamment en cas de mauvais paramétrage de son modem Wi-Fi. Le Client s'engage par conséquent à adapter le paramétrage de son modem Wi-Fi à ses besoins.

Un paramétrage sera effectuée par NordNet sur le modem Wi-Fi mis à disposition du Client au titre de son abonnement au Service. Cette opération ne garantit pas le Client d'une protection absolue notamment contre les intrusions, le piratage ou les pertes de données.

Le Client est tenu de vérifier que le paramétrage du modem effectué par les services de NordNet correspond à ses besoins.

NordNet ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences et des dommages, de quelque nature qu'ils soient, directs ou indirects, qui pourraient résulter du fait d'un défaut de paramétrage.

ARTICLE 9 SERVICE COMMUN AUX PACKS CONFORT ET PRESTIGE – TELEPHONIE VOIP

ARTICLE 9.1 Présentation du service de téléphonie IP

Les éléments suivants ont pour objet de préciser les conditions et modalités dans lesquelles le Service de Téléphone Illimité est fourni au Client.

Les caractéristiques de l'offre de Téléphonie IP de NordNet sont décrites au sein des présentes Conditions générales, et en ligne sur le Site www.nordnet.com.

Le service Téléphone Illimité compris dans les Packs Confort et Prestige permet au Client de disposer d'une deuxième ligne téléphonique sur ADSL en complément de la ligne de téléphonie classique.

Un nouveau numéro de téléphone de type 087xxxxxxx sera attribué au Client par NordNet. Ce numéro permettra au Client d'être appelé par toute personne, moyennant le coût d'un appel local (pour tout appel depuis un poste fixe national et sous réserve de l'éventuel surcoût appliqué par l'opérateur de l'appelant), mais également d'appeler l'ensemble des postes fixes (hors numéros surtaxés, courts, spéciaux ou IP) et mobiles (pour le Pack prestige) situés en France métropolitaine, les postes fixes situés au sein de l'Europe proche ou en Amérique du Nord et les GSM situés en Amérique du Nord (pour ce même Pack), dans les limites de temps définies au sein de l'offre disponible sur www.nordnet.com. Le décompte des appels est effectué à la seconde.

D'autres destinations sont accessibles en dehors des forfaits compris au sein des Packs confort et prestige. Les destinations accessibles et tarifs applicables, à la seconde de communication, sont définies sur le site www.nordnet.com, rubrique « technique » de la page Nos Offres.

Un coût de mise en relation sera également ajouté pour chaque appel passé. Son coût est défini sur le site www.nordnet.com, rubrique « technique », ainsi que dans les conditions de l'offre.

La liste des numéros appelés au titre du mois précédent et du mois en cours sera présentée dans l'espace abonné du Client, accessible à partir du site www.nordnet.com. Les 4 derniers numéros des numéros appelés seront masqués.

Vous pourrez à l'aide de la liste du mois en cours calculer la consommation.

La tarification des appels téléphoniques est constituée d'un coût de mise en relation forfaitaire et d'un coût lié à la durée de la communication. Les appels sont décomptés et facturés à la seconde.

NordNet pourra modifier le numéro de téléphone du client sur simple notification de sa part, notamment si l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) impose une telle modification en raison par exemple du passage des numéros commençant par 087 aux numéros commençant par 09.

Le Client est informé que les appels entrants ou sortants vers un numéro court, spécial ou IP (de type 0 8xxxxxxx ou 09 xxxxxxxx,) ne pourront être transmis que s'il existe un protocole d'accord entre les différents opérateurs permettant cet acheminement. Il est donc possible que les appels émis ou reçus depuis ces numéros particuliers puissent ne pas aboutir.

ARTICLE 9.2 Utilisation du service de téléphonie

L'accès au Service de téléphonie ne peut se faire que dans le cadre d'un usage normal ou professionnel limité. Le Service ne pourra en aucun cas être relié à un appareil de type télécopie. A défaut, NordNet se réserve le droit de suspendre, voire de résilier l'accès au Service dans les conditions définies au sein des Conditions générales Accès.

Dans le cadre d'un numéro auquel il est accédé dans le cadre du téléphone illimité vers les téléphones fixes situés en France, le nombre d'appels est illimité, mais pas la durée de communication. Ainsi, NordNet se réserve le droit de couper les communications atteignant une durée supérieure ou égale à deux (2) heures.

Les appels d'urgence seront transférés au centre d'urgence dont dépend le domicile auquel est associé la ligne support ADSL.

Le Client est informé du fait qu'en souscrivant au Service de Téléphonie par ADSL, il est susceptible de figurer au sein des différents services d'annuaires universels, à moins qu'il ne notifie son opposition à NordNet dans les conditions définies à l'article « Notifications » des Conditions générales Accès.

Article 9.3 Accès au service

Pour des raisons notamment de compatibilités, l'accès au Service se fait obligatoirement au moyen du matériel mis à votre disposition par NordNet, selon les spécifications et modalités décrites dans la documentation jointe, ou sur simple demande auprès des services de NordNet (coordonnées disponibles à l'article « Notifications » des conditions générales applicables aux services d'accès Internet proposés par NordNet).

En effet,

- L'accès au Service nécessite la compatibilité technique du modem avec la ligne téléphonique par ADSL du Client, ainsi qu'avec le micro-ordinateur de ce dernier.

- Le micro-ordinateur du Client doit répondre aux caractéristiques spécifiées par le constructeur du modem et/ou des accessoires, et/ou spécifiées par NordNet. - La compatibilité technique du modem s'apprécie au jour de la conclusion du présent Contrat, en fonction des caractéristiques des

équipements du Client, ou des informations fournies par le Client.

Le cas échéant, NordNet ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable d'une incompatibilité technique liées à la fourniture d'informations erronées par le Client ou de modifications effectuées par ce dernier.

- Dans la mesure où le matériel est configuré par rapport aux informations fournies par le Client (matériel, ligne téléphonique utilisé ...), l'accès au Service doit être réalisé obligatoirement à partir de la ligne téléphonique déclarée par le Client dans le Formulaire d'abonnement, et tout changement de configuration matérielle ayant une incidence sur la fourniture du Service devra être signalé à NordNet.

En cas de modification de numéro de téléphone fixe et/ou de déménagement, le Client devra en avertir au préalable NordNet.

- L'accès au Service est possible à la date de réception par le Client du matériel nécessaire. Le matériel doit être préalablement installé, que ce soit par le Client, et/ou éventuellement par le fournisseur du réseau, avant tout accès au Service. Le Client est responsable de l'installation des équipements de terminaison nécessaires au bon fonctionnement du service tels que modem, cordons, filtres (etc...) selon les spécifications fournies par NordNet, à moins qu'il n'ait souscrit à l'option « Installation à domicile », proposée par NordNet.

NordNet n'étant soumise qu'à une obligation de moyens compte tenu de la nature de la technologie employée, elle se réserve la possibilité de ne pas donner suite ou de décaler la mise à disposition du Service si celle-ci est de nature à ne pas être effectuée dans des conditions satisfaisantes pour le Client. Le cas échéant, NordNet en informera le Client dans un délai maximum de quinze (15) jours suivant la réception de sa commande.

Article 9.3- Qualité de la Communication

NordNet n'est soumise qu'à une obligation de moyens compte tenu de la nature de la technologie employée.

Dans le cadre du Service de Téléphonie par ADSL, le Client est informé du fait que la qualité de l'écoute et de la communication en général peut être moindre par rapport à la qualité d'une ligne téléphonique classique.

ARTICLE 10 SOUSCRIPTION PAR UN INTERMEDIAIRE

Vous pourrez souscrire votre abonnement par l'intermédiaire d'un prestataire.

Dans ce cas, le prestataire sera considéré par NordNet comme votre mandataire.

Le matériel de connexion ainsi que les éléments personnels d'identification (login et mot de passe de connexion) permettant notamment d'accéder à votre boîte aux lettres électronique et de vous connecter à Internet, pourront être transmis à votre prestataire après acceptation expresse formulée par Vous notamment par le biais de votre bon de commande et sous votre responsabilité.

ATTENTION : Ces éléments d'identification vous étant personnels, nous vous invitons à en demander la modification auprès des services de NordNet dès la mise en service effectuée.

Nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsable de toute action du prestataire ou de tout dommage que Vous pourriez subir du fait de l'action du prestataire.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de l'absence d'exécution de tout ou partie du contrat due à un événement de force majeure tel que définit par la loi et la jurisprudence

françaises.

POURRONT NOTAMMENT ETRE QUALIFIES DE CAS DE FORCE MAJEURE, LES EVENEMENTS D'INTERRUPTION, PANNE, SABOTAGE DES MOYENS DE TELECOMMUNICATION, INCENDIE, INONDATION, INTEMPERIES EXCEPTIONNELLES, AVARIES, EMEUTES, GUERRE, GREVE OU LOCK-OUT CHEZ SES FOURNISSEURS OU PRESTATAIRES, RETARD DE FOURNISSEURS OU PRESTATAIRES, AINSI QUE LES INTERDICTIONS OU RESTRICTIONS DES AUTORITES PUBLIQUES A LA FOURNITURE DES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent Contrat pendant toute la durée de son existence.

Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à quinze (15) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent Contrat par l'une ou l'autre des parties huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant cette décision.

ARTICLE 12. TARIFS ET PAIEMENT

Article 12.1 Tarifs

Les tarifs en vigueur du Service et des éventuelles Options proposés par NordNet sont en libre consultation sur le site NordNet et sur simple demande auprès de NordNet (coordonnées disponibles à l'article « Notification » des présentes Conditions Générales). En cas de modification de l'abonnement ou d'une éventuelle Option le tarif en vigueur sera celui indiqué sur le site NordNet au jour de la modification.

Vous êtes tenu d'acquitter le prix du Service fourni par NordNet, de la conclusion à l'issue du Contrat, quelle qu'en soit la cause, et ce, y compris si Vous n'installez pas ou n'utilisez pas le Service.

Article 12.2 Modalités de facturation et de règlement

Le Service et les éventuelles Options proposés par NordNet sont facturés mensuellement.

Les abonnements sont facturés d'avance sauf les cas particuliers des consommations relatives à la téléphonie IP, effectuées hors forfait, ou vers des destinations non comprises au titre des Packs confort et prestige.

Lors de la première facturation, l'abonnement afférent au premier mois est facturé au prorata temporis, depuis la mise en service de la connexion.

Vous vous engagez à autoriser le règlement par prélèvement bancaire de toutes les sommes dues à NordNet au titre de la souscription au Service et aux éventuelles Options proposées par NordNet.

En cas de difficulté légitime pour Vous, d'accepter un paiement par prélèvement, NordNet étudiera avec Vous, la possibilité de mise en place d'un autre moyen de paiement.

La désignation d'un tiers-payeur nécessite l'accord préalable et exprès de NordNet, ainsi que du tiers-payeur et, n'exonère pas le Client de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers-payeur.

Le prélèvement automatique pourra être effectué dès l'émission de la facture par NordNet.

Vous êtes avertis qu'en cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, Votre abonnement au Service et aux éventuelles Options peut être bloquée voire résilié si la difficulté demeure.

En cas de rejet par Votre banque d'une demande de prélèvement établie conformément au présent Contrat par NordNet, Vous serez redevable envers NordNet de frais de rejet dont le montant est fixé à huit (8) euros.

NordNet tient à la disposition des clients redevables d'une facture les éléments justificatifs de cette facture, selon l'état des techniques existantes, pendant le délai de réclamation des factures.

A défaut de contestation de la facture par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans l'année qui suit sa réception, NordNet considérera que Vous avez accepté ladite facture.

Toute contestation sera étudiée par NordNet dans la mesure où est expliqué de manière précise, les raisons de la contestation et que les raisons avancées peuvent constituer un motif de non paiement. Le retard de paiement d'une seule facture ou échéance non justifié comme prévu ci-dessus, entraîne, huit (8) jours après une mise en demeure restée infructueuse :

1. de plein droit l'exigibilité immédiate de toutes les sommes que Vous devez à NordNet ;
2. la suspension de l'exécution de tout service jusqu'au paiement complet des sommes que Vous devez à NordNet ;
3. l'application d'un intérêt à un taux égal à 12 % l'an sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demie le taux de l'intérêt légal français.

ARTICLE 13. DUREE DU CONTRAT

Sauf dispositions spécifiques prévues au sein du Formulaire d'abonnement, l'abonnement au Service ainsi qu'à ses éventuelles Options, est consenti pour une durée d'un (1) mois plus le mois en cours au jour de l'abonnement. En conséquence, tout abonnement aura pour échéance, le dernier jour du mois.

A l'issue de cette période, l'abonnement au Service et aux éventuelles Options souscrites sera tacitement renouvelé par périodes d'un (1) mois, sauf résiliation du Contrat à l'initiative de l'une des Parties, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

ARTICLE 14. RESILIATION POUR FAUTE

Le Contrat peut être résilié avant son terme par l'une des Parties si l'autre manque à ses engagements. Dans ce cas, la Partie qui veut résilier le Contrat devra, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, mettre l'autre Partie en demeure de respecter ses engagements et lui donner un délai de quinze (15) jours pour ce faire.

A l'expiration de ce délai, et si l'autre Partie ne s'est pas conformée à ses obligations, elle aura droit de résilier le présent Contrat par une seconde lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toutefois, dans le cas où la nature des engagements non respectés rendrait impossible pour la partie défaillante de remédier à son manquement, l'autre Partie pourra résilier le contrat de plein droit immédiatement après la constatation du manquement, par envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

En outre NordNet se réserve le droit de suspendre le présent Contrat, sans préavis ni indemnité, dans les cas prévus au sein des Conditions générales et notamment le cas où :

1. Vous n'auriez pas respecté les stipulations relatives au Spamming ou au Publipostage ;
2. un quelconque acte de piratage ou tentative d'utilisation illicite des informations circulant sur le réseau a pour cause ou origine Votre Accès Internet sans que Vous puissiez justifier que cet acte n'est pas de Votre fait ;
3. à la suite de la notification par les utilisateurs du Réseau Internet ou par les autorités compétentes, et après vérification par NordNet, que Vous faite un usage du réseau Internet de nature à porter préjudice aux tiers ou, qui serait contraire à la législation en vigueur, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;
4. votre utilisation du Service ou des services associés met en péril la qualité du Service offert aux autres clients de NordNet et notamment, mais en aucun cas limitativement, en cas d'usage abusif du Service ;
5. non paiement des sommes dues à NordNet au titre de votre abonnement.

De plus, NordNet se réserve le droit de poursuivre les Clients qui ne respecteraient pas les interdictions prévues par les présentes Conditions générales.

Vous serez responsable de tout dommage causé à NordNet ou à un tiers du fait du non-respect de l'une de ces interdictions.

Toutefois si les dommages causés ont été, en tout ou partie, causés par NordNet, NordNet assumera sa part de responsabilité.

Article 15 Conséquences de la cessation du contrat

Article 15.1 Adresses électroniques

Votre/Vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

Article 15.2 Options

La cessation de l'abonnement à Votre Pack entraîne la cessation de toute Option éventuellement souscrite.

Article 15.3 Matériel et licences

A la cessation du Contrat, pour quelque cause que ce soit, Vous acceptez que NordNet récupère les licences des logiciels concédées et Vous vous engagez à retourner à NordNet dans les conditions définies au sein des Conditions générales les matériels mis à votre disposition au titre du Service.

En cas d'obstacle, de refus, de destruction ou de perte du matériel qui Vous soit imputable, le matériel Vous sera alors facturé à sa valeur à neuf sur la base du tarif officiel du constructeur, tel qu'en vigueur lors de la remise dudit matériel..

Article 15.4 Service

A la cessation du Contrat, Vous ne bénéficierez plus de l'Accès à Internet de NordNet, ni des services qui lui sont associés et notamment l'Antivirus de messagerie, l'Antispam ou l'Accès aux Pages personnelles.

Vos Pages personnelles pourront ainsi être supprimées par NordNet.

ARTICLE 16. DONNEES PERSONNELLES

Article 16.1 Traitement des données personnelles

Vous acceptez que NordNet traite, conserve et transmette des données personnelles dans les conditions indiquées ci-dessous.

Ce traitement est réalisé sous la responsabilité de NordNet, dont les coordonnées figurent à l'article « Notifications », représenté par son président directeur général. NordNet vous fournira l'identité de son président directeur général sur simple demande.

NordNet se réserve le droit de Vous adresser par courriel des informations promotionnelles relatives :

1. à des produits et services analogues au Service que Vous aurez souscrit sauf opposition de Votre part dans les conditions prévues au présent article, précisées dans lesdits courriels ;
2. aux autres produits ou services proposés par la société NordNet à condition que Vous ayez manifesté Votre consentement préalable à recevoir ces informations promotionnelles, sauf opposition ultérieure dans les conditions fixées au présent article.

L'ensemble des informations recueillies par NordNet est nécessaire à l'exécution du Service et de vos demandes diverses par les services de NordNet ou de ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants, et de toutes les suites qui pourraient en résulter.

Par conséquent, lesdites données doivent obligatoirement être fournies aux services de NordNet, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives.
Le défaut de réponse empêchera NordNet d'exécuter tout ou partie de sa prestation.

NordNet se réserve le droit de transmettre l'ensemble des informations personnelles Vous concernant à toutes personnes qui doivent être légalement destinataires des informations et à tout sous-traitant de NordNet qui aurait besoin de ces informations pour effectuer les opérations (notamment maintenance, assistance, recouvrement, etc.) dont il a été chargé par NordNet.
NordNet pourra également être amené à conserver certaines des données personnelles Vous concernant, afin de respecter ses obligations légales et réglementaires et les transmettre, le cas échéant, dans les conditions fixées par la loi.

NordNet se réserve la possibilité de Vous adresser, y compris par courriel, une ou plusieurs lettres d'informations périodiques au titre du Service. Vous pourrez vous opposer à l'envoi desdites lettres d'informations en adressant un Courriel à coordonnees@nordnet.com ou dans les conditions précisées dans le Courriel d'envoi de chaque lettre d'information.

Cette adresse email est destinée à recevoir uniquement les demandes ayant pour objet de vous opposer à l'envoi des desdites lettres d'information. Aussi, NordNet se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes adressées par courriel à l'adresse coordonnees@nordnet.com et dont l'objet ne porterait pas sur votre opposition à l'envoi des desdites lettres d'information.

Conformément aux articles 32 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », Vous disposez des droits suivants :

- Droit de Vous opposer pour des motifs légitimes à ce que des données à caractère personnel Vous concernant fassent l'objet d'un traitement ;
- Droit de Vous opposer sans frais à ce que les données Vous concernant soient utilisées à des fins de prospection notamment commerciale par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur ;
- Droit d'interroger le responsable d'un traitement de données à caractère personnel dès lors que Vous justifiez de Votre identité, en vue d'obtenir :
 - La confirmation que des données à caractère personnel Vous concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;
 - Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories des données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;
 - Le cas échéant, des informations relatives au transfert de données à caractère personnel envisagées à destination d'un Etat non membre de la Communauté européenne ;
 - La communication sous une forme accessible des données à caractère personnel qui Vous concernent ainsi que toute information disponible à l'origine de celle-ci ;
- Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-entend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé. Toutefois, les informations communiquées à la personne concernée ne doivent pas porter atteinte au droit d'auteur au sens des dispositions du Livre 1er et du titre IV du livre III du Code de la propriété intellectuelle. Une copie des données à caractère personnel est délivrée à l'intéressé à sa demande. Le responsable du traitement peut subordonner la délivrance de cette copie au paiement d'une somme qui ne peut excéder le coût de la reproduction. En cas de risque de dissimulation ou de disparition des données à caractère personnel, le juge compétent peut ordonner y compris en référé, toute mesure de nature à éviter cette dissimulation ou cette disparition.
- Droit d'exiger du responsable d'un traitement, dès lors que Vous justifiez de votre identité, que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées, les données à

caractère personnel Vous concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;

- Droit de demander au responsable du traitement, de justifier sans frais pour Vous-même, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu du paragraphe précédent. Si Vous obtenez la modification de l'enregistrement, Vous êtes en droit d'obtenir le remboursement des frais correspondant au coût de la copie mentionnée ci-dessus ;

- Droit pour les héritiers d'une personne décédée qui justifient de leur identité et dans la mesure où les éléments portés à leur connaissance leur laissent présumer que les données à caractère personnel concernant la personne décédée et faisant l'objet d'un traitement n'ont pas été actualisées, d'exiger du responsable de ce traitement, qu'il prenne en considération le décès et procède aux mises à jour qui doivent en être la conséquence. Lorsque les héritiers en font la demande, le responsable du traitement doit justifier sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées en vertu de l'alinéa précédent.

Vous pourrez exercer vos droits par lettre adressée à NordNet (adresse disponible à l'article « Notification ») ou par courriel (à l'adresse suivante : coordonnees@nordnet.com).

Cette adresse email est destinée à recevoir uniquement les demandes ayant pour objet l'exercice de vos droits. Aussi, NordNet se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes adressées par courriel à l'adresse coordonnees@nordnet.com et dont l'objet ne porterait pas sur l'exercice de vos droits.

Toutes les personnes dont les données nominatives sont conservées par NordNet disposent des mêmes droits.

Le cas échéant, Vous vous engagez à obtenir le consentement exprès et préalable de tout tiers, dont les données personnelles sont transmises à NordNet par vos soins, à la collecte desdites données, ainsi qu'aux opérations réalisées en application du présent article, par les services de NordNet. Vous vous engagez également à lui notifier les éléments repris au présent article et en particulier, les droits dont il dispose. En cas de non respect des présentes dispositions, Vous serez seul responsable.

NordNet s'engage à ne pas procéder à des conservations, traitements ou transmissions qui seraient contraires aux principes rappelés ci-dessus, à moins que la conservation, le traitement ou la transmission ne soit imposée par la réglementation en vigueur.

De même, NordNet prendra toute précaution raisonnable afin de protéger les données personnelles transmises contre toute perte, mauvaise utilisation, transmission ou accès non autorisé. Toutefois, en raison du caractère peu sécurisé du réseau Internet, NordNet ne pourra être tenue responsable de l'accès ou de l'interception de vos données personnelles par une tierce personne sauf en cas de défaillance démontrée de sa part.

16.2 Propriété des informations et base de données

Vous reconnaissez que NordNet est titulaire de tout droit sur les bases de données, les informations qui y sont présentes, les extraits et compilations de ces bases de données et ce, pour le monde entier.

Ces bases peuvent contenir, en plus des informations que Vous avez transmises à NordNet au titre du Contrat, toute information que NordNet aurait pu obtenir, sans préjudice du paragraphe précédent relatif au traitement des données personnelles.

ARTICLE 17. ASSISTANCE TELEPHONIQUE

Une assistance téléphonique payante (numéro disponible sur le Site www.nordnet.com) est mise à Votre disposition du lundi au samedi aux heures ouvrées.

Ce service technique sera facturé 0,34 € TTC/min (hors surcoûts éventuels de l'opérateur).

Toute conversation d'une durée supérieure à 30 minutes sera automatiquement interrompue.

Ce service est exclusivement réservé à l'assistance administrative et technique, et en particulier, à la résolution des difficultés rencontrées dans le cadre de Votre connexion au Service d'accès à Internet, à l'exclusion des problèmes liés à tout matériel bureautique.

Par ailleurs, NordNet met à Votre disposition une assistance par courriel gratuite accessible à l'adresse contact@nordnet.com.

ARTICLE 18. ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS GENERALES

Toute nouvelle version des Conditions Générales sera publiée sur le site de NordNet. La date d'entrée en vigueur des Conditions Générales figure sur celles-ci.

ARTICLE 19. DISPOSITIONS DIVERSES

Article 19.1 Circulation du Contrat

Le présent Contrat, ou les services le composant, ne peuvent faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, sauf accord préalable et écrit de NordNet.

NordNet pourra céder les droits et obligations qu'elle tient du présent Contrat librement à toute société sous réserve de Vous en avoir informé préalablement.

En cas de décès de l'abonné, le conjoint, l'ascendant ou le descendant majeur pourra demander à reprendre le Contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

NordNet se réserve le droit d'effectuer toute vérification en la matière.

Article 19.2 Divisibilité

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes du présent Contrat n'en serait pas affectée. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible, remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet du présent Contrat.

Article 19.3 Tolérance

Le fait pour NordNet de s'abstenir de diligenter un quelconque recours lié à un manquement de Votre part à l'une quelconque de Vos obligations ou l'un quelconque de Vos engagements aux termes du présent Contrat, ne saurait valoir renonciation à exercer ledit recours relativement à ce manquement ou à tout manquement ultérieur.

Article 19.4 Intitulés

Les intitulés des articles du présent Contrat ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

Articles 19.5 Conditions Particulières, conditions spécifiques sur le Formulaire d'abonnement et annexes

Les éventuelles Conditions Particulières, conditions spécifiques apposées sur le Formulaire d'abonnement et les éventuelles annexes sont incorporées par référence au présent Contrat et en sont indissociables.

Article 19.6 Notifications

Toutes les notifications, communications prévues par le présent Contrat seront réputées Vous avoir été valablement délivrées si elles sont adressées soit :

1. par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée :
 - à NordNet : 111 rue de Croix – Château de la Bonnerie – BP 60985 – 59510 HEM
 - à Vous : à l'adresse postale Vous concernant et que Vous avez communiquée à NordNet.

2. par courriel adressé :
 - à NordNet à « contact@nordnet.com »,
 - à Vous, à la première adresse de courriel que Vous avez communiquée à NordNet.

Toute mise en demeure devra être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les conditions définies aux Conditions générales, adressée à l'adresse postale correspondante.

Tout courriel sera réputé avoir été reçu quinze (15) jours après son expédition par NordNet. Si Vous êtes dans l'impossibilité de consulter votre boîte à courriels pendant au moins quinze (15) jours, il Vous appartient d'en avertir NordNet par lettre ou courriel.

NordNet utilisera principalement le courrier électronique pour Vous informer de tout élément concernant le Service, les services associés ou les éventuelles Options.

Article 19.7 Frais

Les parties seront chacune tenues du paiement de tous les frais et coûts encourus par eux respectivement en relation avec le présent Contrat et les opérations qu'il prévoit y compris les honoraires et débours.

ARTICLE 20. RECLAMATIONS – LITIGE – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Article 20.1 Réclamations / Règlement amiable des différends

Toute contestation relative au Service, aux services associés, ou aux éventuelles Options souscrites, devra être soumise à la Direction Relation Clients ISP de NordNet par l'un des moyens suivants :

1. par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (111 rue de Croix, BP 60985, 59510 Hem)
2. par courriel via la rubrique « Contactez-nous » sur le site NordNet.

Elle recherchera une solution satisfaisante pour Vous et s'efforcera de vous répondre dans les plus brefs délais.

Article 20.2 Loi applicable et compétence juridictionnelle

La loi française sera seule applicable au présent Contrat à l'exclusion d'une part des règles de conflit prévues par la loi française et d'autre part, des dispositions non impératives de la loi française qui seraient contraires au présent Contrat.

Si Vous avez la qualité de commerçant, tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent Contrat sera soumis au Tribunal de commerce de Lille (France) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Si Vous n'avez pas la qualité de commerçant, le tribunal compétent sera déterminé conformément aux règles de droit commun

Tarifs Téléphonie (hors forfait) en Euro TTC

	FIXES	MOBILES
France	Inclus dans le forfait	CR : 0,16 € CC : 0.16 €/min
Vers DOM/TOM (Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Ile de la Réunion, Saint Pierre et Miquelon)	CR : 0,11 € CC : 0.175 €/min	CR : 0,24 € CC : 0.48 €/min
Vers DOM/TOM 2 (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie)	CR : 0,11 € CC : 0.175 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.175 €/min
Vers Europe Proche (Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, îles Canaries, île de Guernesey, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse)	CR : 0,11 € CC : 0.07 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.305 €/min
Vers Europe (Albanie, Bosnie Herzegovine, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Iles Feroe, Islande, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Montenegro, Pologne, Roumanie, Russie, Saint-Martin, Serbie, slovaquie, Slovénie, Ukraine et Yougoslavie)	CR : 0,11 € CC : 0.28 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.502 €/min
Vers Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie)	CR : 0,11 € CC : 0.28 €/min	CR : 0.11€ CC : 0.359 €/min
Vers Afrique (Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Libéria, Lybie, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République d'Afrique Centrale, Rwanda Sainte Hélène, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe)	CR : 0,11 € CC : 0.62 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.842 €/min
Vers Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada, Alaska)	CR : 0,11 € CC : 0.07 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.07 €/min
Vers Amérique Centrale (Anguilla, Antigua, Antilles des Pays-Bas, Aruba, Bahamas, Barbades, Belize, Bermudes, Costa Rica, Cuba (uniquement mobile), El Salvador, Grenade, Guatemala, Haiti, Honduras, Jamaïque, Iles Caïman, Iles Cocos, Iles Falkland, Iles Turks et Caicos, Iles Vierges, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Puerto Rico, République Dominicaine, Sainte	CR : 0,11 € CC : 0.69 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.912 €/min

Lucie, Saint Vincents, Trinité et Tobago)		
Vers Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyane, Ile de Pâques, Pérou, Paraguay, Saint Kitts et Nevis, Suriname Uruguay, Vénézuéla)	CR : 0,11 € CC : 0.44 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.662 €/min
Vers Asie (Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Biélorussie, Bouthan, Brunei, Cambodge, Chine, Chypre, Corée, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, République Démocratique Lao, République du Yémen, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam)	CR : 0,11 € CC : 0.74 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.962 €/min
Vers Océanie (Australie, Guam, Hawaï, Iles Chatham, Iles Christmas, Iles Cook, Iles Fidji, Ile Mariannes, Ile Marshall, Ile Niue, Ile Rodriguez, Iles Tonga, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nouvelle Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Tokelau, Timor, Tuvalu, Vanuatu)	CR : 0,11 € CC : 0.74 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.962 €/min
Vers reste du monde 1 (Cuba (uniquement le fixe), Groenland, Guinée Bissau, Ile de Jersey, Ile de l'Ascension, Wallis et Futuna fixe)	CR : 0,11 € CC : 0.825 €/min	CR : 0,11 € CC : 0.825 €/min
Vers reste du monde 2 (Antartique, Iles Diego Garcia, Ile Midway, Ile de Norfolk, Ile Solomon, Sao Tomé et Príncipe, Ile Wake)	CR : 0,11 € CC : 2.87 €/min	CR : 0,11 € CC : 2.87 €/min
CR : Coût de mise en relation CC : Cout des communications		